

# BULLETIN MUNICIPAL



## EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

La fin d'année 2018 s'est achevée sur un climat social tendu, avec des revendications qui ne laissent pas indifférent, une demande forte de participation citoyenne, un besoin d'écoute et de concertation.

A l'échelle de notre territoire, la fermeture de la trésorerie de Gençay a de nouveau fait ressurgir chez de nombreux citoyens ou élus des questionnements : comment maintenir, dans les petites communes rurales, une vie de qualité, avec de vrais services, des activités, du lien social, de l'emploi, des infrastructures permettant l'implantation ou le maintien d'entreprises, d'artisanat et surtout une vie qui, si elle relève pour beaucoup d'un choix, ne devienne pas le parcours du combattant.

Espérons que les concertations à venir, qui seront relayées dans nos territoires, permettront de poser des questions concrètes et surtout d'y apporter des réponses pour enrayer un mouvement de recentrage sur les grosses agglomérations, au détriment des campagnes.

Cette année 2018 s'est déroulée dans la continuité des projets engagés, avec le souci de vous apporter un mieux vivre, à travers des aménagements, visant à améliorer le confort, la sécurité, l'accessibilité. Elle a été ponctuée par des rendez-vous conviviaux, en lien avec l'histoire, dans le cadre des évènements commémoratifs du centenaire de la guerre 14/18, mais aussi par des moments festifs, précieux, car ils sont garants d'un bien-être collectif. L'année qui démarre est pleine de projets avec, pour notre équipe, une envie toujours présente de faire au mieux. Nous vous les présenterons au cours de la cérémonie des vœux le dimanche 20 janvier 2019, en présence de Bruno Belin, Président du Conseil Départemental de la Vienne.

En attendant de vous y rencontrer, je vous souhaite une très belle année à tous.

Bertrand HERAULT

## JANVIER 2019



Accessibilité & aménagement



Travaux école



Manifestations



Centenaire Guerre 14-18

**AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN :**

- P 3-5 Projets réalisés  
 P 6-7 Infos en bref  
 P 8-10 Retour sur les événements  
 P 11-12 Quelques gestes citoyens  
 P 13 Associations et activités à proximité  
 P 14-15 Vernon : le trésor de pièces romaines

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi	9h-12h/15h-17h
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h/15h-17h

**Merci de bien vouloir respecter les plages de fermeture au public de la mairie, indispensables au bon fonctionnement du secrétariat.**

MAIRIE DE VERNON,  
 2, rue du Château,  
 86340 VERNON

Nouvelle adresse mail : [contact@vernon86.fr](mailto:contact@vernon86.fr)

Horaires de la déchetterie :

- Mercredi 14-17h
- Samedi 10-12h 14-17h

Les horaires de fermeture sont décalés à **18 h** d'avril à fin octobre

**AGENDA JANVIER-JUIN 2019**



**A Vernon**

- ✚ **20 janvier** : Cérémonie des vœux à 11h00 à la salle socio-culturelle de Vernon
- ✚ **26 janvier**: Galette des rois de la bibliothèque à 10h
- ✚ **10 mars** : loto APE
- ✚ **12 avril** : Conférence sur Vernon (voir page 13)
- ✚ **5 mai** : Nettoyons la nature RDV à Vernon salle socio-culturelle, départ à 9h
- ✚ **Mai** : Vide-greniers la date sera précisée ultérieurement par un flyer
- ✚ **16 juin** : Foulées de Vernon
- ✚ **21 juin** : Fête de la musique
- ✚ **29 juin** : Fête de l'école à Gizay

**Près de chez nous :**

Festival « Quand on conte » en mars 2019

Festival « les Berges du Miosson » à Gizay les 15 et 16 juin.

## PROJETS REALISES

### AMENAGEMENT ABORDS ECOLE ET PLACE ANTOINE BOUTIN

L'enrobé a été refait ainsi qu'une partie des caniveaux autour de la mairie, du commerce, de la salle socio-culturelle et de l'école.



Les places de stationnement sont désormais matérialisées et facilitent un stationnement garantissant la sécurité des enfants aux abords de l'école tout en ne gênant pas la circulation des véhicules et du bus. Ces travaux d'un coût total de 33 300 € TTC ont été en grande partie financés sur l'enveloppe annuelle octroyée par la Communauté de Communes pour la voirie, par le Département (ACTIV), et par la commune.



### DEFIBRILLATEUR INSTALLE A LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Ce matériel qui peut sauver une vie se trouve sur le mur de la salle socio-culturelle. Il a été financé en partie par la Communauté de communes.



### REFECTION DES SANITAIRES A L'ECOLE

Les sanitaires ( toilettes et points d'eau) ont été refaits intégralement pendant les vacances de la Toussaint.



Des portes ont été installées pour les toilettes des plus petits et une fontaine à eau, ainsi que des robinets à détecteur pour limiter la consommation d'eau.



Cet été la classe des petits a également été repeinte intégralement. Concernant le contrôle de la qualité de l'air, il a été réalisé et les résultats sont très satisfaisants. Le coût total des travaux s'est élevé à 25 000 HT.

Prochaine étape : le réaménagement de la salle de motricité accueillant les enfants le matin et le soir et des espaces de rangement.

**AMENAGEMENT DE LA PLACE SITUEE DERRIERE L'EGLISE DE CHIRE ET MISE EN VALEUR DU MONUMENT AUX MORTS**

Les grilles et buis entourant le monument ont été enlevés par les agents de la commune à l'automne pour ouvrir cet espace et le rendre plus accessible.

Afin de poursuivre l'aménagement du monument aux morts, la commune va acquérir 3 parcelles permettant de procéder à un aménagement plus global.

Un cheminement entre l'arrière de l'église et le monument sera créé.

Des arbustes, haies fleuries et fleurs seront également installés pour égayer cette petite place. Un projet d'éclairage de l'église est également envisagé.



Un expert passera au printemps pour faire un diagnostic sur les fissures qui se sont accentuées entre la sacristie et le chœur de l'église.

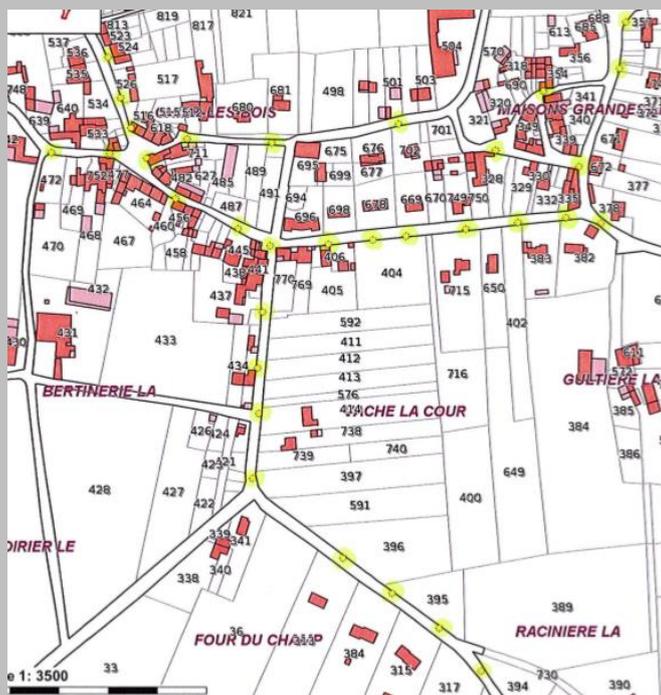
**ENROBE DERRIERE L'ATELIER COMMUNAL**

Le revêtement de la cour située derrière l'atelier des services techniques a été réalisé pour un coût de 8556€ TTC.

**MISE EN PLACE DE DEUX SERVICES A LA CANTINE**

Depuis la rentrée de septembre, les enfants qui mangent à la cantine ont deux horaires : les plus petits mangent à 12h et les plus grands à 12h40. Cela permet aux enfants de maternelle d'aller dormir tout de suite après manger et à tous d'être dans un environnement moins bruyant et plus calme.

**PROJET DE REMPLACEMENT DES LAMPES D'ECLAIRAGE PUBLIC A CHIRE LES BOIS :**



Les lampes d'éclairage public de Chire les Bois vont bientôt être remplacées par des ampoules à leds, plus économes en énergie, sur 33 points d'éclairage.

La nuit, ces lampes éclaireront à 10% de leur capacité normale.

Le coût des travaux de 23400 € HT sera subventionné à hauteur de 11 000 € par la Sorégies.

## REFECTION DE L'ENROBE DEVANT LES VESTIAIRES DU STADE DE VERNON :

Les abords des vestiaires du stade ont été refaits pour une meilleure accessibilité. Un passage a été fait à travers les barrières entourant le terrain pour faciliter l'accès à la piste d'athlétisme et au stade. L'enrobé autour du bâtiment a permis de niveler le sol et le rendre praticable pour tous.

Le coût de ces travaux s'élève à 4755 € TTC.



## REFECTION MUR ENTREE VERNON ROUTE DE GENCAY.

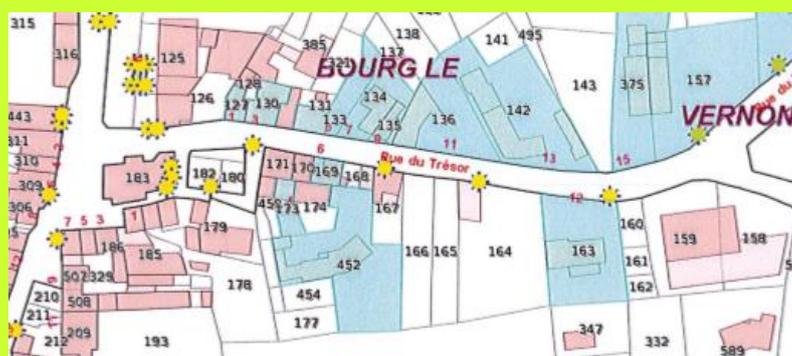
Le mur du terrain acheté par la commune situé à la sortie de Gençay va être rafraîchi, pour éviter sa détérioration et embellir cette entrée de bourg.



## VOIRIE

La réfection de la rue du trésor et de la route qui traverse Vernon, sur la D2, sont à l'étude.

**Objectif :** réaménager cette voie et améliorer la sécurité.



Une réunion d'information avec les riverains sera organisée pour présenter le projet.

## MERCI AUX AGENTS DE LA COMMUNE

Le début d'une nouvelle année est aussi l'occasion de saluer l'ensemble des agents de la commune, sans qui les projets ne pourraient pas voir le jour.

Que ce soient Bruno et Joachim au service technique pour l'entretien de la voirie, des bâtiments, le transport, Stéphanie, Meggie, Anne-Marie et Laetitia à l'école, pour assurer l'accueil des enfants dans de bonnes conditions, ou Marie-Laure et Mélanie au service administratif, toute l'équipe des agents municipaux s'attache à apporter au quotidien un service de qualité et une disponibilité auprès des habitants de la commune.

**Un grand merci pour le travail accompli encore cette année et pour l'implication de tous auprès de la commune.**

## INFOS EN BREF...

### TRESORERIE DE GENÇAY : FERMETURE AU 31 DECEMBRE 2018.

Malgré des actions du Collectif et des élus des différentes communes concernées, la Direction Départementale des Finances Publiques a annoncé le maintien de la fermeture de la trésorerie de Gençay.

Pour répondre aux demandes des usagers, il a été proposé de mettre en place une permanence le jeudi et le vendredi matin à Gençay avec un terminal permettant le paiement par carte bancaire.

Un accueil sur rendez-vous pour les usagers et les collectivités pourrait également être organisé sur ces créneaux

Un projet de mise en place d'une Maison des services aux publics est envisagé pour répondre aux besoins des usagers.

### ELECTIONS EUROPEENNES

Le **dimanche 26 mai 2019** auront lieu les élections européennes, permettant de choisir les députés siégeant au Parlement européen.

Le bureau de vote désormais fusionné sera installé à la salle socio-culturelle.

#### Quel est le mode de scrutin pour les élections européennes en France ?

Les élections européennes ont lieu au **suffrage universel** direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

#### Quel est le nombre de députés européens ?

A la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au **Parlement européen** passe de 751 à 705.

#### Quel est le nombre de sièges attribués à la France ?

Après les élections de 2014, la France disposait de 74 sièges au **Parlement européen**.

Suite au Brexit, après les élections de mai 2019, elle disposera de 74 sièges +5, soit 79 eurodéputés.

#### Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le **Parlement** est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

L'Union européenne (UE) est l'**association volontaire d'États européens**, dans les domaines économique et politique, afin d'assurer le maintien de la paix en Europe et de favoriser le progrès économique et social.

Depuis le 1er juillet 2013, l'UE compte **28 membres** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.



Pour prendre rendez-vous, contactez, Gaëlle SCHEITHAUER ou Dominique PAYET conseillers en insertion professionnelle

au 05 49 53 26 48

## INFOS EN BREF

### REFORME DE LA GESTION DES LISTES

#### ELECTORALES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

#### LE REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE (REU)

Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et en améliorera la fiabilité.

Les listes électorales seront établies par commune, et non plus par bureau de vote.

Cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes en permettant leur inscription tout au long de l'année.

Pour rappel, l'inscription sur la liste électorale peut se faire :

- en personne, à la mairie sur présentation d'un justificatif du domicile de moins de 3 mois et d'un titre de validité à jour (carte d'identité ou passeport)
- en adressant un courrier (cerfa n°12669\*09)
- via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur le portail [service-public.fr](http://service-public.fr), (accueil des particuliers, papiers – citoyenneté – élections) ;

La commission de contrôle chargée d'examiner les inscriptions et les radiations prises par le Maire sera composée :

- d'un conseiller municipal
- d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet
- d'un délégué désigné par le Président du Tribunal Administratif

Cette réforme implique la refonte générale de la liste et l'édition d'une carte nouvelle pour tous qui portera une nouvelle mention : « *l'identifiant national de l'électeur* ».

Pour les français établis hors de France, ils devront faire le choix soit d'être inscrit sur la liste consulaire soit de figurer sur la liste électorale communale, l'inscription simultanée n'existera plus.

### TRANSPORT PAR LE BUS COMMUNAL DE VERNON A GENCAY

Le transport qui a lieu le jeudi matin, les jours de foire (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois) est ouvert à tous moyennant une participation de 4 €.

Les personnes de Gizay pourront également bénéficier de ce service aux mêmes conditions.

### COVOITURAGE ET TRANSPORT SOLIDAIRE

Envie de partager votre voiture, de rendre service en faisant un geste pour l'écologie ? Nous sommes nombreux à travailler ou à nous rendre à Poitiers, Gençay ou Chauvigny, alors pourquoi ne pas essayer le covoiturage régulier ou ponctuel, pour aller travailler ou faire une course, avec un passager qui pourra partager votre trajet.

Si vous voulez vous faire connaître, déposez à la mairie vos coordonnées, le trajet que vous empruntez et les créneaux où vous seriez susceptible de partager votre véhicule.

Pour les personnes ayant de temps à autre besoin d'un transport, faites le savoir à la mairie.

Se rendre service en covoiturant, peut aussi être un moyen d'apprendre à se connaître et de créer des liens tout en participant à la protection de la nature.

### IMPOTS A LA SOURCE

Le prélèvement à la source consiste à faire payer l'impôt en même temps que vous percevez vos revenus.

Si vous êtes salarié ou retraité, l'impôt sera alors collecté par votre employeur ou votre caisse de retraite.

Si vous êtes travailleur indépendant, agriculteur ou bénéficiez de revenus fonciers, vous paierez l'impôt sur le revenu correspondant par des acomptes prélevés directement par l'administration fiscale.

Le prélèvement à la source commencera **à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019**.

Site pour accéder au simulateur : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

### STATION DE LAVAGE DE VEHICULE ROUTE DE GIZAY

**Suite à des dégradations répétées du collecteur de pièces, il faut désormais se munir d'une carte pour utiliser la station de lavage.**

**Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au : 05 49 42 83 74 du lundi au vendredi de 8h à 12h ou de 13h à 17h.**

## RETOUR SUR LES EVENEMENTS

### 14 JUILLET A LA CAVE



Harold, David et Laetitia à la buvette, aidés de Jean-Fabrice MARTIN.



Les festivités du 14 juillet se sont déroulées autour de la cave à Juliette, qui a été inaugurée à cette occasion.

La soirée a débuté par un apéritif champêtre sous les arbres puis s'est poursuivie dans la salle socio-culturelle et autour, avec un repas moules/frites servi par David Fruchon et son équipe.

Les enfants ont pu profiter de la structure gonflable toute la soirée. Vers 23 h, ils ont parcouru, sous la lumière des lampions, le chemin jusqu'au feu d'artifice.

Le bal a ensuite commencé et s'est poursuivi tard dans la nuit, dans une ambiance joyeuse.

**Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette belle fête, sur la logistique, l'organisation, la préparation, la buvette, le repas et qui ont permis ce beau rendez-vous.**

## RETOUR SUR LES EVENEMENTS

### COMMEMORATION 11 NOVEMBRE

#### CENTENAIRE 1914-1918

Cette année la commémoration du 11 novembre a été l'occasion de manifestations organisées par le collectif cantonal qui a permis l'édition des livres d'or de 10 communes de la communauté de communes. Dans le cadre de ces évènements, une conférence animée par Monique GESAN, vice-présidente de l'éco-musée de Montmorillon a été donnée à Vernon le 10 novembre.



Une quarantaine de personnes ont ainsi découvert l'histoire d'un prisonnier allemand, mis à disposition de la commune d'Adriers de 1914 à 1920, pour faire des travaux d'utilité publique. Un autre portrait, celui d'un Alsacien allemand, a permis de croiser ces deux regards sur les 2 camps s'affrontant pendant la guerre.

Les enfants de Vernon sont venus nombreux avec leurs parents ou grands-parents à la commémoration, ont lu à plusieurs voix un poème, et déposé la gerbe de fleurs sur le monument aux morts.



### Livre d'or et exposition



**Merci à Chantal REMIGEREAU pour son investissement dans les recherches qui ont permis d'aboutir à ce livre d'or.**

Le livre d'or est disponible à la mairie au prix de 12 € l'exemplaire.

### Commémoration du 11 novembre



Vernon



Chiré les Bois

## RETOUR SUR LES EVENEMENTS

### REPAS DES AINES



Le 2 décembre a eu lieu le repas des aînés, qui a rassemblé une soixantaine de personnes au restaurant « La table de Vernon ».



Autour d'un bon repas, chacun a pu apprécier de se retrouver pour partager un moment chaleureux et sympathique.

Des paniers ont été distribués aux personnes qui ne pouvaient pas être présentes ce jour-là. Merci à David et à Claudine et à toute leur équipe pour leur accueil chaleureux et pour le repas très apprécié de tous !

### REPAS DE NOEL DE L'ECOLE



Spectacle par Macadam Compagnie avec l'opéra des 4 choux

Plusieurs animations sont venues ponctuer la fin d'année pour les enfants de l'école.

Un spectacle autour de l'alimentation a été présenté par Macadam Compagnie.

Le père Noël a également rendu visite aux enfants de l'école et apporté des cadeaux.



Visite du Père Noël à l'école

Le vendredi 21 décembre, les enfants ont fait une chorale à la salle socio-culturelle, en présence de leurs parents, grands-parents, suivie du repas de Noël.

Une occasion pour tous de patienter en attendant les fêtes.

## QUELQUES GESTES CITOYENS

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui"  
(extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)



Pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter certaines règles de vie en collectivité.

Nous respectons et faisons respecter par nos enfants, nos invités, nos visiteurs, les règles de la courtoisie, de la politesse et du savoir-vivre. Afin de mieux vivre ensemble et d'éviter les tensions, nous avons toujours à l'esprit que nous sommes toujours les voisins de nos voisins.

### NOS AMIS LES ANIMAUX



**Déjections canines:** Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, Assurons-nous que notre chien n'aboie pas lors de nos absences, Soyons vigilants, ramassons les déjections de nos animaux laissées sur les lieux de passage et sur les espaces verts qui servent parfois d'espace de jeux pour les enfants.

### BRICOLAGE ET JARDINAGE



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont autorisés aux horaires suivants : Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 - Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Dimanche et jours fériés 10h00 à 12h00



### LA CIRCULATION

La circulation dans la commune doit tenir compte de la présence des enfants qui jouent et se déplacent en vélo. Ils n'en connaissent pas toujours les dangers. Le stationnement doit respecter le code de la route.

### AMAP ET PRODUCTEURS LOCAUX

Si vous souhaitez acheter local ou bio, ou les deux, voici quelques adresses utiles :

- Marc BLOT à Gizay (viande de taurillon), EARL Chiré les Bois à Vernon (viande bovine), Dominique Albert à Gizay (viande bovine), le GAEC de la Voie à DIENNE, Les plumes du Moulin Cédric FERRON à Nieuil (volailles).
- AMAP les Fines herbes à Nouaillé-Maupertuis
- La desserte locale (Grand large Poitiers)

Le site « Bienvenue à la ferme » permet de trouver un certain nombre de producteurs locaux.

Si vous êtes producteur et souhaitez-vous faire connaître via le bulletin, manifestez-vous à la mairie.

### Le service civique, pour qui ?

Le Service Civique s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans ; il s'agit :

- d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence ;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par l'organisme d'accueil ;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat ;
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

Le Service Civique peut être réalisé auprès :

- d'organismes à but non lucratif de droit français : associations, fondations, fédérations, ONG ;
- de personnes morales de droit public : Etat, collectivités territoriales (régions, départements, communes) ou établissements publics.
- Pour être autorisés à vous accueillir, les organismes doivent avoir été agréés par l'Agence du Service Civique au niveau national ou par ses délégués territoriaux.

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de 472,97 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

Source : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

### COMMENT REDUIRE SES DECHETS ET SON EMPREINTE CARBONE

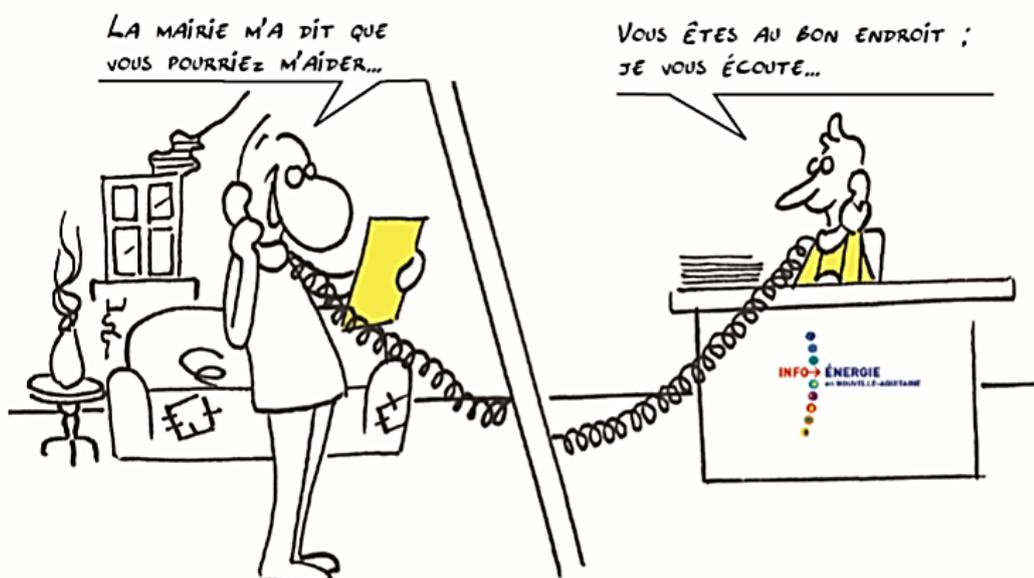
A l'heure où l'environnement est une préoccupation grandissante, il y a des gestes très simples pour diminuer l'usage de plastiques, éviter de générer des déchets et diminuer son impact sur l'environnement. Prendre cela comme un défi et s'engager dans cette démarche est possible et des fiches pratiques sont consultables sur le site de l'ADEME pour vous y aider.

Apprendre les gestes éco-protecteurs, prendre de nouvelles habitudes pour que la poubelle s'allège, favoriser la biodiversité, acheter le plus possible local pour éviter les transports polluants et favoriser le développement d'une économie et agriculture raisonnée, autant de gestes qui donnent du sens à notre façon de vivre et de consommer.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites :

- <https://www.ademe.fr/bien-vivre-zero-dechet>
- <https://www.famillezerodechet.com>

## Ayez le reflexe : INFO → ENERGIE



Crédit image : Ag

### Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?

Pour être accompagné de manière **gratuite, neutre et indépendante**, nous vous invitons à contacter l'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne. Un conseiller répondra à vos attentes et vous proposera des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il adaptera bien évidemment ses propositions à votre budget et vous renseignera sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales).

Plusieurs permanences sont mises en place tous les mois sur votre Communauté de Communes. N'hésitez pas à contacter vos conseillers info énergie pour fixer un rendez-vous ou simplement poser vos questions par téléphone.

*L'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne est cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle Aquitaine. Il prodigue des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.*

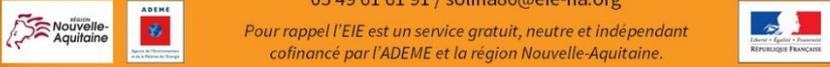
**Espace Info Énergie: 05 49 61 61 91 / [soliha86@eie-na.org](mailto:soliha86@eie-na.org)**



**UN SERVICE D'INTÉRÊT PUBLIC**

Espace Info Énergie SOLIHA Vienne  
Maison Départementale de l'Habitat  
Téléport 2  
Avenue René Cassin  
FUTUROSCOPE  
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU  
05 49 61 61 91 / [soliha86@eie-na.org](mailto:soliha86@eie-na.org)

Pour rappel l'EIE est un service gratuit, neutre et indépendant  
cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine.





## ASSOCIATIONS ET ACTIVITES A PROXIMITE

**FOOT US VERNON**

L'USV recherche des joueurs/joueuses pour la saison 2019.

Si vous voulez passer de bons moments, dans une équipe dynamique et conviviale, contactez :

Quentin NIORT au 06 30 54 95 23

Alexandre COUSINEAU, entraîneur au

06 17 92 47 17 ou par mail :

[usvernon@hotmail.com](mailto:usvernon@hotmail.com)

**ASSOCIATION DES PARENTS  
D'ELEVES GIZAY-VERNON**

**Super loto** le 10 mars à la salle des fêtes de Gizay

**Kermesse** le samedi 29 juin au stade de Gizay ou à la salle des fêtes selon le temps, clôturée par une soirée « années 80 », animée par un DJ.

Les tarifs et menu seront communiqués ultérieurement, avec des réservations courant mai.

**CONFERENCE LE 12 AVRIL A VERNON**

Une conférence, donnée par Monsieur Sauveur FORTE, Historien, aura lieu à Vernon le vendredi 12 avril à 20h00, à la salle socio-culturelle

**« Histoires de faits et personnages  
étonnants au pays de Vernon »**

- Ouragan de 1777 : une dévastation qui dépasse l'entendement
- Le sesterce du trésor : pourquoi Ducrocq se décarcasse ?!
- 1896 - L'assassinat du père Dupont : ah...quelle galère !
- La cave : ...à Juliette
- 1940 - Héros de la ligne à La Ronde
- Franco Sibarro : l'avenir de Vernon
- Un petit conte Vernonnais : les trois grains de blé

**Entrée libre**

**Vous êtes intéressé par l'histoire, le patrimoine ?**

L'association « Mémoire et histoire de Nieuil l'Espoir » créée en 2008 a mis en place un blog, relatant des histoires sur Nieuil l'Espoir mais aussi sur les communes de l'ancien canton de la Villedieu du Clain.

[mhpne.unblog.fr](http://mhpne.unblog.fr)

Contact : Mr VENIEN Jean-Yves

**A découvrir...****La Baudo,  
entre Vernon et Gizay**

Passer un moment convivial autour de jeux de société, c'est le principe de cet endroit qui accueille les personnes de tous les âges autour de soirées jeux. A deux pas de Vernon, c'est l'occasion de se retrouver dans la bonne humeur et de s'amuser dans une ambiance conviviale.

**Les dates à venir :**

Après-midis parents enfants 15h-18h30

- Samedi 19 janvier
- Samedi 2 février
- Samedi 16 février
- Samedi 2 mars

Soirées ludiques de 18h à 2h00

- Vendredi 18 janvier
- Vendredi 1<sup>er</sup> février
- Vendredi 15 février
- Vendredi 1<sup>er</sup> mars

Plus de 900 jeux à découvrir.

Renseignements au 06 64 12 40 96

Site [www.labaudo.com](http://www.labaudo.com)

## VERNON : UN PATRIMOINE A DECOUVRIR

Extrait du bulletin n°35 Avril 2018 « Mémoire, histoire et patrimoine à Nieuil l'Espoir »

### Un trésor gallo-romain à Vernon

Transportons-nous dans la commune de Vernon. La mémoire populaire a retenu suffisamment cette affaire pour nommer la route allant de Vernon à Fleuré, la « rue du Trésor ». Des recherches dans différents bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest (S.A.O.) nous éclairent. Dans une des publications, M. Ledain relate l'extraordinaire découverte faite en ce mois de janvier 1874 :

D'autres communications scientifiques de la S.A.O. apportent des précisions sur cette découverte fabuleuse, la dernière publication à ce sujet paraissant le 6 novembre 1876. M. de Barthelemy fait une présentation fort détaillée des quelques 1000 pièces qui ont été « sauvées » et qu'il a pu énumérer et classer, les autres ayant été vendues ou fondues. Cet inestimable trésor comprenait environ 2400 pièces, soit plus de 7kg, dit-il. Il a établi un classement de chaque type de monnaie et a répertorié 105 familles parmi ces deniers en argent mis à jour, dont 265 Julia, 49 Calpurnia, 31 Vibia ou encore 22 Junia, etc... Nous pouvons ainsi connaître précisément l'origine de ces pièces : les Julia ont été frappées vers l'an -85 av. J.C et leur poids est d'environ 3,50g, les Junia, vers -54 pour un poids de 3,70g. ... M. de Barthélémy fixe approximativement la date de leur enfouissement aux environs de l'an 45 avant Jésus-Christ. Au fil de la description des pièces gauloises, moins nombreuses que les pièces romaines, M. de Barthelemy se pose des questions : Pourquoi un tel trésor, enfoui ici ? L'absence de pièces en bronze et le grand nombre de deniers romains indiquent que c'est bien un trésor qui a été déposé dans ce trou, mais par qui ? Est-ce un romain, un légionnaire peut-être, ou un gaulois ? On sait que la guerre des Gaules a eu lieu de -58 à 51 av. J.C. avec, en -51, le siège de Lemonum (Poitiers) conduit par le chef gaulois des Andes (Anjou). Ce siège a échoué après l'intervention des armées romaines qui a délivré Duratius (chef picton devenu fidèle aux romains). Ces troubles et cette occupation ont-ils un lien avec le territoire de Vernon ? Celui-ci était-il occupé ? En tous cas, la voie qui liait Lemonum (Poitiers) à Augustoritum (Limoges), appelée voie romaine, passant par Nieuil l'Espoir et Dienné, donc proche de Vernon, est d'une construction bien postérieure à la date du dépôt de ce trésor caché.

« A Vernon, près de Nieuil l'Espoir, [...]. Un cultivateur, en plantant un arbre dans son jardin, a trouvé un vase de terre rempli de monnaies d'argent. Il y en avait près de deux mille : il en reste quatorze ou quinze cents qui ont presque toutes été vendues à Paris. Ce trésor contenait de 500 à 600 monnaies gauloises en argent, parmi lesquelles des Duratius. Les autres sont des monnaies consulaires également en argent, présentant une grande variété de types et de familles, ainsi des Junia, des Manlia, des Servilia, des Memmia, etc. ».



Dessins d'un drachme gaulois  
du trésor de Vernon  
par M. de Barthélémy

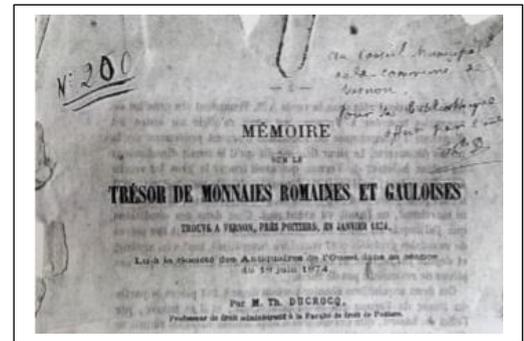
Avers: tête casquée, collier de perles à deux rangs. Revers: cavalier galopant, foulant aux pieds un homme étendu sur le dos.

### Des pièces romaines au musée Ste Croix de Poitiers

M. Ducrocq, professeur de droit à la Faculté de Poitiers, s'empare de l'affaire. Il étudie un lot de pièces qu'il est parvenu à acheter. Le 8 janvier 1875, il signale qu'il a pu examiner 220 pièces, les autres pièces ayant été acquises par un commerçant parisien. Dans ce lot, se trouve un sesterce romain (petite pièce en argent qui a circulé de -211 à -44 avant J.C). De faible poids car très usé, ce sesterce ne pèse que 0,90g pour un poids originel de 1,13g. Il a dû être fabriqué vers 212 avant notre ère et « avait circulé dans le monde romain pendant deux siècles ». Il dédicace alors son mémoire au conseil municipal de Vernon.

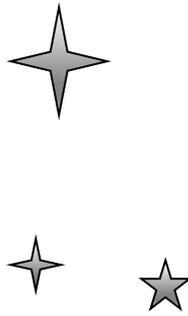
### Une dispersion calamiteuse

En avril 1875, le secrétaire et conservateur au département des médailles à la Bibliothèque nationale émet quelques doutes sur la publication de M. Ducrocq. Celui-ci, dans sa réponse, apporte alors une nouvelle information sur la découverte : c'est un ouvrier qui a trouvé ces pièces dans le cimetière de Vernon. Sa trouvaille a été vendue au sieur G... de Poitiers qui en a revendu la plus grande partie à des commerçants parisiens, l'autre partie ayant été achetée par M. Ducrocq lui-même.



Enfin, dans un dernier bulletin du 16 novembre 1876, nous apprenons que Messieurs de la Bouralière et Ducrocq ont été diligentés pour mener de nouvelles fouilles. Lorsqu'ils arrivent le 6 novembre « sur le terrain communal désigné par l'opinion publique comme étant l'emplacement de la trouvaille faite en 1874 », des fouilles avaient déjà mis au jour 60 pièces de monnaie, reste du trésor. Il reste quelques pièces dans des mottes d'argile et des tessons de vases brisés qui auraient pu contenir les pièces. M. Ducrocq donne avec précision l'emplacement de la trouvaille de 1874 : « ce n'est point dans le cimetière de Vernon, mais dans un terrain communal adjacent au cimetière et qui en a été retranché, formant le sommet d'un triangle entre les routes de Dienné et de Fleuré à Vernon... » C'est en creusant des trous pour y planter des arbres que l'urne a été trouvée. Il poursuit : « L'heureuse mort de l'arbre planté a donné lieu à de nouvelles recherches qui, avant que nous ayons été mandés à Vernon, avaient déjà mis des pièces du trésor de Vernon, dans la main de la plupart des habitants de cette commune... ». Si M Ducrocq désigne globalement les recéleurs du trésor, il se garde de nommer les acheteurs connus dont il ne donne que les initiales. Nous n'avons pas d'autres informations sur cette étonnante trouvaille d'un jour de janvier 1874 et sur sa dispersion. Cela pose le problème de la gestion de la découverte d'un trésor, lorsqu'il n'est pas pris en charge, dès le début, par des responsables autorisés.

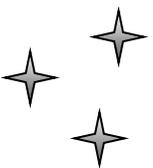
MHPNE Jacky Aubeneau Source: Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de 1874 à 1876.



Cette année, le Conseil Municipal a décidé d'innover en illuminant la façade de la mairie la nuit et en éclairant le cèdre situé à côté de l'école pour rendre plus magique ce moment tant attendu des enfants.

Un grand **MERCI** à Jean-Marie COURTOIS qui a mené de front la remise en état des lampes et leur installation et a largement contribué à cette mise en lumière à l'approche des fêtes de fin d'année.

A l'occasion de ces fêtes et du début d'année 2019, le Conseil Municipal vous adresse ses meilleurs vœux, vous souhaite de vivre de beaux moments et de mener à bien des projets qui vous tiennent à cœur.

Très bonne année à tous !


*et rendez-vous le 20 janvier 2019 à 11 h pour les  
vœux à la salle socio-culturelle !*

Bulletin réalisé par David CHOLLET, Ingrid CANTON, Harold JAVELLE, Magali BREGOIN, Bertrand HERAULT.

Un grand merci à Marie-Laure et Mélanie pour leur aide précieuse et à toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin.